

Macron : oui à la liberté d'expression... mais seulement à gauche !

écrit par François des Groux | 2 septembre 2020



Amar Ramdani



Mohamed Yacine
Belhoucine



Nezar Mickaël
Pastor Alwatik



Mehdi Sabry
Belhoucine



Sept des quatorze accusés, qui encourent de dix ans de prison à la perpétuité. *Frédéric Lopez - Service infographie du Figaro*

5 ans... il aura fallu attendre 5 ans pour les familles des victimes pour que débute enfin le procès des complices des tueurs de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher.

[Le Figaro](#) nous présente à l'occasion la bobine et l'identité de ces anciennes *chances pour la France*. Pas vraiment des Suédois luthériens, on s'en doutait...



Sept des quatorze accusés, qui encourent de dix ans de prison à la perpétuité. Frédéric Lopez - Service infographie du Figaro

Qu'attendre de notre justice « Mur des cons » et de la législation la plus laxiste du monde ? Plus grand-chose puisque les travaux forcés et la peine de mort sont depuis longtemps abolis, la perpétuité inexistante, la déchéance de nationalité condamnée tandis que la prison française tient lieu, pour ces terroristes, d'un joyeux camp de vacances pour islamistes.

De plus, on n'entendra dans les médias que les apitoiements des avocats (à l'instar de Dupont-Moretti défendant le frère de Merah) sur la triste enfance des accusés confrontés sans doute dès le berceau au racisme des Camemberts-face-de-craie-babtous fragiles et à l'islamophobie d'un État colonial.

Qu'attendre d'Emmanuel Macron ? Pas grand-chose non plus sinon de belles envolées lyriques jamais suivies d'effets. Parler pour ne rien dire et ne pas agir, voire appliquer

l'inverse de ce qui a été dit : voilà le programme de la gauche depuis des années.

Et, justement, à propos de liberté d'expression et à l'occasion de la polémique VA-Obono (mais aussi de l'affaire Mila), on peut mesurer le niveau de cynisme, de malhonnêteté et d'hypocrisie de la parole gouvernementale et des médias.

Numéro spécial procès des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015

CHARLIE HEBDO



Pour résumer son discours, Emmanuel Macron défend, bien sûr, la liberté d'expression et la liberté de la presse : « *ne jamais qualifier le choix éditorial d'un journal* », « *liberté de blasphémer* », « *liberté de conscience* », « *je suis là pour protéger toutes ces libertés* », « *en France on peut critiquer des gouvernants, un président...* »

Pour ensuite, opposer en même temps un bémol à cette liberté

d'expression : elle implique « une décence commune, une civilité, un respect », interdisant « notamment les discours de haine » que l'on peut retrouver sur « les réseaux sociaux ».

Dans le collimateur du président : l'hebdomadaire Valeurs Actuelles et sa fiction sur Obono ainsi que « les réseaux sociaux » (sous-entendu : les sites de réinformation ou les relais odieux et populistes « d'extrême-droite »...)

On peut donc représenter sans problème Jésus à poil sodomite et sodomisé ou dans les chiottes à la turque : se poiler sur le dos des catholiques sans risquer sa vie, c'est même le fond de commerce de la gauche !



On peut encore, si l'on aime se mettre en danger, se moquer

de l'islam et des musulmans... quoique la gauche reste divisée sur le sujet... certains pensant réintroduire contre les islamophobes, dans un bel esprit masochiste de dhimmitude, l'ancien délit de blasphème.

Ainsi, en plus des menaces de torture et de mort sur elle, on se rappelle du [Parquet de Vienne](#) ouvrant une enquête pour « *incitation à la haine religieuse* » à l'encontre de Mila ayant osé répondre à un musulman raciste et homophobe que l'islam était « *de la merde* ». Heureusement, la blasphématrice était une adolescente lesbienne et pas « raciste » : devant le tollé et à contrecœur, la « justice » et son ministricule échevélé, Belloubet, devaient faire marche arrière.

En revanche, pas de quartier pour Valeurs Actuelles et « l'extrême-droite » (ou simplement l'opposant au progressisme antiraciste écolo-intersectionnel immigrationniste islamophile), à l'hallali face à la meute politique et médiatique ! Dépeindre, dans une fiction, le député indigéniste LFI Danièle Obono en esclave africaine capturée par des Noirs et vendue à des marchands arabo-musulmans, c'est une « *souillure* », une « *horreur* », une « *honte* », une « *abjection* », du « *racisme* » !

En résumé : oui à la liberté d'expression de la presse de gauche et à elle seulement et à condition de cibler les cathos et les Gaulois.

Le reste n'étant qu'abjection, racisme et discours de haine. A interdire, à condamner, à emprisonner... et à exterminer dans les futurs goulags de la bien-pensance.

D'ailleurs, au risque de plonger dans le même ridicule que le Parquet de Vienne, celui de Paris ouvre une enquête pour « *injures à caractère raciste* » contre Valeurs Actuelles. Et ce, avant même la plainte de Danièle Obono qui estimait auparavant que chanter « *Nique la France* » n'était pas « *un*

crime de lèse-majesté ».

Dans cette fiction, on ne trouvera pourtant nulle injure et ni le moindre racisme envers Sa Majesté l'insoumise indigéniste racialisiste...

«Après mûre réflexion et suite à une analyse juridique approfondie, j'ai décidé, avec La France insoumise, de porter plainte contre Valeurs Actuelles», précise Danièle Obono dans un communiqué.

«J'ai décidé de porter plainte, parce que ce n'est pas simplement moi, ma personne, mon histoire (...) qui ont été attaquées, insultées», a estimé l'élue de Seine-Saint-Denis. Selon Danièle Obono, ce sont *«les millions de citoyens et de citoyennes»* qu'elle *«représente, en tant que députée de la Nation, qui ont été attaqués et insultés»* par le texte publié dans Valeurs Actuelles.

[Le Figaro](#)

Ainsi, paradoxalement, pour défendre Charlie Hebdo et Valeurs Actuelles, les homosexuels et les blasphémateurs, les chrétiens et les juifs, les mécréants et les apostats, les Gaulois et les Français de cœur (de toutes les couleurs), il semble qu'il ne reste plus... que la droite identitaire et la gauche souverainiste. Un comble !

Charlie Hebdo: Macron défend «la liberté de blasphémer» en France

Emmanuel Macron a de nouveau défendu mardi *«la liberté de blasphémer»* en France à propos de la republication par Charlie Hebdo des caricatures de Mahomet, lors d'une conférence de presse à Beyrouth. *«Depuis les débuts de la Troisième République il y a en France une liberté de*

blasphémer qui est attachée à la liberté de conscience. Je suis là pour protéger toutes ces libertés. Je n'ai pas à qualifier le choix de journalistes. J'ai juste à dire qu'en France on peut critiquer des gouvernants, un président, blasphémer, etc.», a-t-il répondu à la question d'une journaliste.

«Demain, nous aurons tous une pensée pour les femmes et les hommes lâchement abattus» lors de l'attaque de Charlie Hebdo en janvier 2015, a-t-il ajouté, à la veille de l'ouverture du procès de l'attentat qui avait décimé la rédaction du journal satirique.

«Un président de la République en France n'a jamais à qualifier le choix éditorial d'un journaliste ou d'une rédaction car il y a une liberté de la presse à laquelle vous tenez à juste titre profondément», a ajouté Emmanuel Macron.

Il a cependant estimé, tout en soulignant que sa remarque ne s'appliquait pas aux caricatures de Charlie Hebdo, que cette liberté «implique en revers une décence commune, une civilité, un respect» et qu'avec *«la liberté d'expression, il y a le devoir de ne pas avoir de discours de haine»,* citant notamment les réseaux sociaux.

Mardi, Charlie Hebdo a décidé de [republier, en Une, les douze caricatures](#) de Mahomet qui en avaient fait une cible des djihadistes et provoqué des manifestations parfois mortelles dans plusieurs pays musulmans.

«Nous ne nous coucherons jamais. Nous ne renoncerons jamais», a déclaré le directeur de l'hebdomadaire satirique, Riss.

Le Pakistan a condamné cette décision mardi soir avec «la plus grande fermeté» [un pays comme tant d'autre de l'OCI, punissant de mort le blasphème – NDA]

Le procès de l'attentat djihadiste contre Charlie Hebdo, qui a fait 12 morts le 7 janvier 2015, suivi le lendemain des attaques contre une policière à Montrouge et un supermarché casher, s'ouvre mercredi à Paris et durera jusqu'au 10 novembre, pour juger quatorze accusés.

Emmanuel Macron a revendiqué à plusieurs reprises depuis son élection «le droit au blasphème» et à la liberté d'expression, la dernière en date à propos d'une adolescente menacée de mort en février sur les réseaux sociaux pour des propos hostiles à l'islam.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/charlie-hebdo-macron-defend-la-liberte-de-blasphemer-en-france-20200901>

Pourquoi ce tropisme et cet amour de Macron et de la gauche envers l'islam et les musulmans : par simple calcul électoral ! Démographiquement parlant et sans freins à l'invasion migratoire, l'électorat islamiste devient, comme on dit en marketing, le « cœur de cible » des écolo-gauchoprogessistes.

Normal de fricoter avec les islamistes quand « 69% des musulmans français interrogés pensent que les journalistes «ont eu tort» de publier ces dessins, «car cela constituait une provocation inutile» et que « 73% des musulmans sondés déclarent comprendre l'indignation déclenchée par ces publications ».

Tandis que « 18% des musulmans, ne condamnent pas l'attentat contre Charlie Hebdo ».

Et pour avoir une idée de l'avenir rose islamo-collabo nous attendant : chez les 15-24 ans, « 21% des jeunes Français et 26% des jeunes Français musulmans ne condamnent pas les djihadistes »... ([Le Figaro](#))

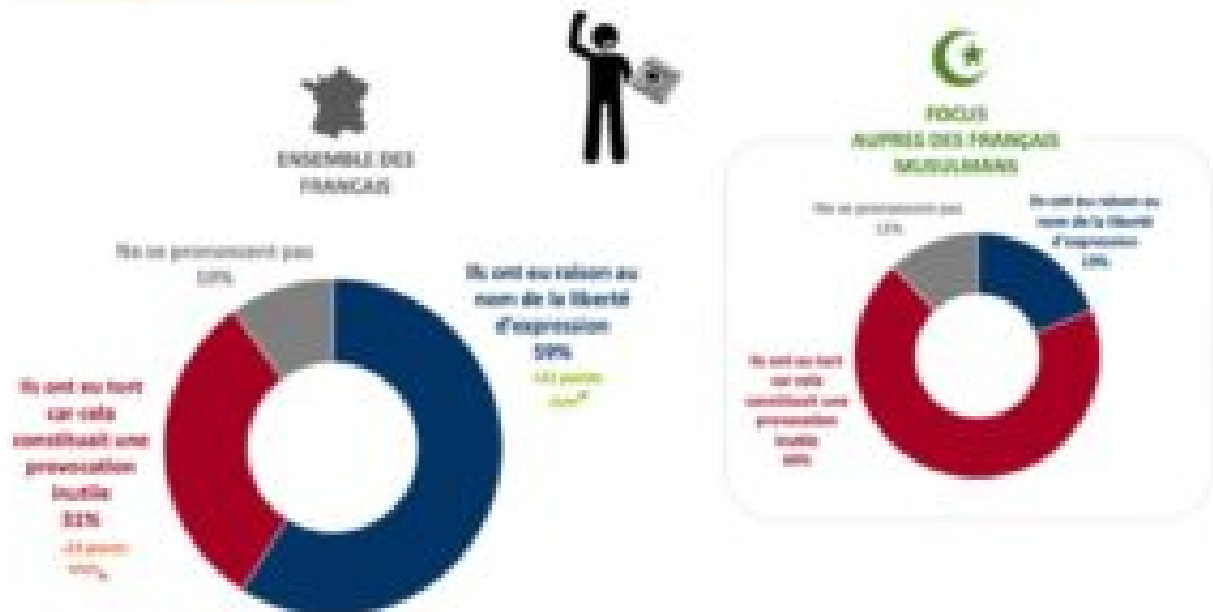
1

LES FRANÇAIS ESTIMENT QUE CHARLIE HEBDO A EU RAISON DE PUBLIER LES CARICATURES DE MAHOMET AU NOM DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

QUESTION : Selon vous, les journaux ont-ils eu raison ou tort de publier les caricatures du prophète Mahomet ?

🟢 En faveur de la liberté d'expression depuis fin 2007

🔴 En faveur de la liberté d'expression depuis fin 2008



* Sondage réalisé pour le quotidien français par l'agence de sondage IPSOS auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. En savoir plus : www.ipsos.com ou www.lefigaro.fr

Source : Le Figaro